

Circulaire
NOTRE MÈRE

P. Jean-Emile Anizan

Notre Mère

1927

Mes bien-aimés Frères,

La dévotion particulière dont nous voulons faire profession à l'égard de notre bien-aimée Mère du ciel, les faveurs dont elle ne cesse de nous combler, l'objet de notre vocation si manifestement en harmonie avec les préoccupations qu'elle a révélées dans ses apparitions de notre temps, enfin le besoin pressant pour nous de son secours dans l'apostolat si difficile et si urgent qu'est le nôtre, m'incitent à vous entretenir d'elle et à faire instance près de vous pour que vous redoubiez à son égard de dévotion, d'amour et de confiance.

L'amour de la très sainte Vierge est un signe de prédestination pour les individus, il l'est aussi pour les Instituts.

Tous les Ordres religieux qui ont produit de grands fruits dans l'Église ont eu pour la Mère de Dieu un culte spécial, à part, et réciproquement ils ont tous reçu d'elle des preuves éclatantes de sa protection. Nos débuts à nous, ont été providentiellement prévenus de cette grâce de choix, et c'est un des motifs les plus solides de notre espoir pour l'avenir.

Il est temps d'établir les fondements de notre dévotion particulière pour l'Immaculée Vierge Marie et de lui donner la consécration d'une proclamation officielle et unanimement admise.

C'est le but de cette circulaire.

Elle n'est pas seulement un témoignage de la dévotion de votre père pour la Reine du ciel, elle est l'écho de tous vos cœurs, je le sais. Elle sera pour vous une consolation et l'occasion d'un redoublement de dévouement et d'amour confiant pour Celle que depuis le premier jour de notre fondation nous considérons comme notre Mère bien-aimée, notre Supérieure vénérée et notre Protectrice puissante et sûre.

Notre dévotion particulière pour la très sainte Vierge n'est pas seulement un fait. Assurément elle est ancrée dans le fond de nos cœurs et, pour la plupart d'entre nous, de longue date. Aussi la manifestons-nous comme naturellement chaque fois que l'occasion s'en présente. Mais elle doit être chez nous une dévotion raisonnée, convaincue, basée sur des motifs dont plusieurs nous sont particuliers et dont quelques-uns ont leur raison d'être dans notre vocation même.

I

Et d'abord, elle est une conséquence de notre amour pour Notre Seigneur et du choix que nous avons fait du divin Maître lui-même comme grand Patron de notre Institut.

Qui dira les liens intimes qui unissent Marie à Jésus ? Elle fut créée pour Lui. Pie IX, dans sa bulle définissant l'Immaculée Conception, l'insinue : « Dieu, dit-il, choisit pour son Fils unique une Mère dont celui-ci prendrait naissance dans la bienheureuse plénitude des temps, une Mère qu'il lui prépara Lui-même et dans laquelle Il se complut d'amour au point de la préférer à l'universalité des créatures. » Jésus est la raison d'être de

Marie, elle a été prédestinée à être sa compagne inséparable, de telle sorte que, les docteurs affirment que s'il n'y avait pas eu de Christ ici-bas, il n'y eût pas eu de Vierge Marie. Saint Fulbert de Chartres parlant de la naissance de la céleste enfant, s'écrie : « Bienheureux enfantement puisqu'il donne à la terre la Vierge qui doit effacer l'offense de nos premiers parents et redresser le monde courbé sous le joug du plus impitoyable ennemi, enfantement dont toute la raison d'être est de préparer une demeure sainte et pure au Fils du Très-Haut. Car, à quelle autre fin pourrait-il être destiné ? »

Aussi un auteur contemporain (Terrien) conclut-il : « Le même éternel dessein de miséricorde qui prédestina le Sauveur, prédestinait aussi la Mère du Dieu fait homme. Il n'y a pas là deux desseins, l'un portant sur le Verbe Incarné, l'autre sur la Vierge sa Mère, mais un seul et même plan d'infinie bonté, les enfermant l'un et l'autre dans une alliance indissoluble. Ni Marie sans Jésus, ni Jésus sans Marie. Dieu ne les a jamais pensés et voulus l'un sans l'autre. Tous les deux, la Mère et le Fils, sont enlacés l'un dans l'autre, tellement que rien ne les séparera jamais. »

Dans l'ancien Testament comme dans le nouveau ils sont toujours unis.

Dieu annonçant, après le péché, le Sauveur futur, fait mention en même temps de la femme qui écrasera la tête du serpent. Dans les prophètes annonçant le Messie aussi bien que dans les figures le représentant, la Vierge qui doit l'enfanter lui est associée.

Dans l'Évangile, on ne parle pas de Marie sans parler de Jésus. Saint Marc et saint Jean ne l'appellent que la Mère de Jésus. C'est là sa raison d'être et sa destinée.

L'Église unit sans cesse le culte de Marie au culte de Jésus, les fêtes de Marie à celles de Jésus. Près de l'autel de Jésus elle place l'autel de Marie. Et si dans les desseins de Dieu, son divin Fils fait homme a pour associée constante sa Mère, il est facile de conclure l'amour que Jésus porte à Marie.

Le Verbe Incarné, qui a tant aimé tous les hommes pour lesquels il s'est fait chair et a versé tout son Sang, a néanmoins ses préférences. L'apôtre saint Jean était son disciple privilégié. Il a eu également pour Lazare et sa famille un attachement particulier. Nous savons ses préférences pour les âmes vierges. Il est dit dans l'Apocalypse que, dans le ciel, elles le suivront partout où il ira. Comment n'aurait-il pas un amour de prédilection pour sa Mère, lui, le modèle de toutes les vertus parmi lesquelles l'amour filial tient une si belle place ? D'autant que Marie est sa Mère plus encore que toute autre mère l'est pour son enfant, puisqu'il ne doit qu'à elle toute la substance de son corps et de son sang.

Et puis, n'est-elle pas la plus pure, la plus parfaite, la plus aimable et la plus aimante de toutes les créatures ? N'est-elle pas la Vierge des vierges dont nulle souillure n'a jamais terni l'âme ? N'a-t-elle pas pratiqué toutes les vertus et atteint un degré de sainteté dont aucune créature n'approche ? Enfin, ne fut-elle pas associée à toutes les souffrances, à tous les sentiments de son divin Fils au point qu'on l'appelle la corédemptrice des hommes ? Autant de motifs pour le Fils de Dieu de vouer à sa Mère un amour exceptionnel.

Du reste, c'est un fait indéniable, la mesure des dons que Dieu fait à une créature révèle la mesure de son amour pour elle. Or, quelle créature a reçu des dons, des privilèges comparables à ceux de la Reine du ciel et de la terre ?

C'est en les entrevoyant dans une lumière prophétique qu'elle s'écriait : « *Fecit mihi magna qui potens est... Beatam me dicent omnes generationes.* Le Tout-Puissant a fait de grandes choses en moi... Toutes les générations me proclameront bienheureuse ! »

Oui, Dieu a fait en elle de grandes choses, de plus grandes que dans aucune autre pure créature ; oui, toutes les générations l'ont proclamée et la proclameront éternellement bienheureuse, parce que Dieu l'a aimée et

l'aime d'un amour unique. Éternellement elle restera la Mère de Dieu, la Reine du ciel, la première après Dieu, sa créature bien-aimée dans laquelle il se complaît le plus après son divin Fils. Première raison pour que nous lui donnions après Dieu la première place dans nos cœurs.

Cette raison, il est vrai, vaut pour tous ; j'ose dire qu'elle vaut encore plus pour nous qui avons voué au divin Fils de la Vierge Marie, notre exemplaire, notre inspirateur, notre premier Patron, un amour particulièrement tendre et profond.

Nous voulons partager pleinement les sentiments de notre divin Maître et faire nôtre la recommandation du grand Apôtre : « *Sentite in vobis quod et in Christo Jesu.* » Or, il s'est uni la Vierge Marie plus que tout autre, il l'a aimée et il l'aime d'un amour de prédilection, avec lui nous voulons être unis à Marie par le plus intime de notre cœur et lui vouer tout l'amour dont nous sommes capables. Notre amour pour Marie est une conséquence de notre amour pour Jésus.

Du reste, elle le mérite.

Comment nous faire une idée de l'excellence de cette créature à part, à laquelle l'Église assistée d'En-haut rend un culte unique, le culte d'hyperdulie, c'est-à-dire supérieur à celui qu'elle rend à tous les autres Saints ?

Les Docteurs et les saints Pères ont épuisé toutes les ressources de l'imagination et du langage humain sans pouvoir égaler les éloges qu'elle mérite. Nous ne pouvons nous-mêmes que balbutier sur un sujet si éminent.

Dès sa conception, au sortir même des mains de Dieu, elle apparaît incomparablement belle, exempte de la souillure originelle et de ses suites, omée de la grâce et de qualités exceptionnelles.

Dieu créa Adam et Eve à son image et ressemblance, dans l'état d'innocence et de grâce, en sorte qu'il se reflétait en eux comme dans un miroir sans tache. Marie fut créée aussi pure mais plus belle encore, plus excellente, plus parfaite parce qu'ornée de plus de dons.

Les Docteurs enseignent que les trois Personnes divines se sont plués à la doter de qualités naturelles et surnaturelles exceptionnelles. Aussi, qui dira les richesses de son intelligence, de son cœur, de sa volonté, de son âme ? Certaines créatures particulièrement douées excitent notre admiration. Les qualités éminentes des esprits célestes nous raviraient plus encore ; mais Marie leur est incomparablement supérieure.

Et puis, elle n'a eu aucune des suites du péché originel que nous constatons dans tous les hommes. En elle tout a été toujours simplicité, droiture, générosité, élan spontané et continu vers la vertu et vers Dieu.

Ses progrès ininterrompus dans la sainteté et la perfection furent encore accrus et accélérés, dans une mesure que nous ne pouvons comprendre, par son union intime avec le Saint des Saints qu'elle porta en elle, dont elle partagea la vie, les souffrances et dans une large mesure la mission ici-bas.

Sa sainteté ne peut se comparer à l'infinie sainteté de Dieu, mais elle en est le reflet le plus fidèle. Aussi, l'appelle-t-on le miroir de la justice et la Reine de tous les Saints. Toutes les perfections divines n'ont pas dans la création d'image plus ressemblante qu'elle.

Et si nous pouvions pénétrer son cœur, nous serions obligés de reconnaître qu'elle est également l'image la plus fidèle de la bonté et de la miséricorde divines.

En effet, si elle mérite notre amour par ses amabilités, elle ne le mérite pas moins par son amour.

Quand Dieu résolut de nous la donner pour Mère, et ce dessein précéda de beaucoup la proclamation qu'en fit Jésus-Christ sur la croix, il lui prépara et lui donna toutes les qualités d'une mère et surtout la plus essentielle, l'amour.

L'amour de Marie pour nous, c'est Dieu qui le lui a donné, et il le lui a dispensé d'autant plus grand et profond que sa maternité devait être plus haute et plus agissante.

Dieu ne fait pas les choses à demi, et il est prodigue de ses dons pour disposer ses créatures à la destinée qu'il leur réserve.

Et puis, Marie ne reconnaît-elle pas en nous les frères, les images, les membres de Jésus son amour ? Si nous, si imparfaits, nous étendons notre affection à ceux qui touchent de près à nos amis, que ne doit-il pas en être pour Marie à notre égard, elle dont le cœur est si pur, si bon, si aimant, si attaché surtout à son divin Fils ? Celui-ci ne nous a-t-il pas aimés jusqu'à verser tout son Sang, jusqu'à inventer l'Eucharistie et à nous destiner son ciel éternel ?

J'ajoute que ses prédilections suivent celles de Notre Seigneur, et nous savons celles qu'il a pour nous, ses consacrés ! Saint Jean disait de Jésus : « *Dilexit me.* » Nous pouvons le dire de nous plus que tout autre en parlant de Jésus et par là-même de Marie.

Nous aimer d'ailleurs, rentre dans sa destinée, dans la volonté de Dieu sur elle ; elle sait que par là elle entre dans les vues de Dieu, elle accomplit son désir, sa volonté. Or, nul n'a plus à cœur de se conformer au vouloir divin.

Il est pour nous une autre preuve d'autant plus convaincante qu'elle est une preuve de foi, c'est ce que nous enseigne l'Église. En effet, l'Église et ses interprètes s'étendent avec complaisance sur la tendresse de Marie pour nous. Ils l'appellent la Mère du bel amour, la Mère de miséricorde, notre espérance et même notre vie.

Les Docteurs, les auteurs spirituels dans leurs écrits, les Souverains Pontifes dans leurs Encycliques, ne cessent d'exalter l'amour de Marie pour nous et les prières que la sainte Liturgie met sur nos lèvres sont tout imprégnées de cette vérité consolante.

A ce double titre de ses amabilités et de sa tendresse, Marie mérite notre dévotion et notre amour.

Ils sont aussi basés sur une volonté manifeste de Dieu.

Assurément, la dévotion des hommes à l'égard de sa Mère a été voulue de Dieu dans tous les temps. Il lui a confié un rôle dominant à toutes les époques de l'Église ; les titres que celle-ci lui donne dans ses offices et qu'elle met sur nos lèvres dans ses litanies le prouvent, mais on ne peut nier qu'à l'heure actuelle, ses interventions successives par ses apparitions, les prières que l'Église lui adresse, les nouveaux titres qu'elle lui donne sont des invitations providentielles à redoubler de confiance et de dévotion à son égard.

Certains ont appelé le siècle dernier le siècle de Marie, à cause de ses manifestations nombreuses, des titres et des témoignages nouveaux d'admiration que l'Église lui a donnés. Il y a certes un fondement sérieux à cette dénomination, mais il semble bien que ce ne doive pas être l'apanage exclusif du XIX^e siècle, et que le XX^e lui aussi, doive partager ce privilège.

L'orientation des âmes vers la Vierge Marie continue et s'affirme encore à l'heure actuelle. Il devient de plus en plus probable que ce siècle verra l'Église affirmer avec son autorité suprême le grand privilège de l'Assomption de Marie et sa médiation universelle. Le souffle qui pousse les foules vers ses pèlerinages ne diminue pas d'intensité, les prières officielles dans l'Église pour obtenir son intervention dans nos temps troublés continuent, et l'attraction qu'elle exerce sur les âmes se manifeste de toutes parts d'une manière évidente. Jamais on n'a plus multiplié les églises et les autels qui lui sont consacrés ; les Confréries et Associations en son honneur sont de plus en plus populaires, et les témoignages de la confiance et de la reconnaissance des

âmes chrétiennes se manifestent partout par les cierges brûlés devant ses images, par les ex-voto sans nombre encadrant ses autels, par la diffusion de ses médailles et de ses scapulaires, etc., etc...

Il semble évident que Dieu veut un accroissement de dévotion à l'égard de sa divine Mère et qu'il lui réserve un rôle de premier plan dans les événements de notre temps.

C'est entrer dans les vues de Dieu que de redoubler de dévotion pour la très sainte Vierge, que de recourir à elle plus que jamais. C'est là un sérieux motif de plus pour nous y déterminer.

Il semble bien du reste, que Dieu nous ait provoqués lui-même à entrer dans cette vie, dès les premiers moments de l'existence de notre Institut, par les circonstances providentielles dont nous allons parler.

C'en est assez pour justifier notre volonté ferme et raisonnée de nous mettre sous la protection spéciale de Marie, de lui vouer notre amour et de lui consacrer particulièrement notre Institut et nos personnes.

II

C'en serait assez, en effet, mais nous avons encore d'autres motifs parmi lesquels la reconnaissance.

La reconnaissance ! C'est un sentiment que plus d'une fois je me suis efforcé d'entretenir dans vos cœurs. Dans ma circulaire de Pâques 1925 intitulée : « Ce que Dieu a fait pour nous et ce que nous devons faire pour lui », j'ai déjà attiré votre attention sur les grâces que nous avons reçues avec tant d'abondance depuis notre fondation jusqu'en 1925.

Le point sur lequel je veux insister aujourd'hui, c'est que toutes ces grâces et celles qui s'y sont ajoutées depuis presque deux ans, nous sont venues de Dieu par les mains de Marie.

Pourquoi s'en étonner, dira-t-on, et qu'y a-t-il là qui doive éveiller l'attention, puisque la très sainte Vierge est la distributrice de toutes les grâces ?

Il est vrai, mais il est des faveurs qui portent plus son empreinte et qui révèlent plus clairement son intervention personnelle. C'est ce qui explique les ex-voto qui remplissent ses sanctuaires plus vénérés et qu'on voit autour de presque tous ses autels.

La plupart des faveurs que nous avons reçues portent cette empreinte ; je veux le rappeler pour réveiller vos souvenirs et exciter votre dévotion à l'égard de Marie.

J'ai attiré déjà votre attention de ce côté, mais, hélas ! l'homme est sujet à l'oubli. S'il sollicite avec instance et même avec véhémence le secours du ciel dans ses besoins, ses désirs et ses embarras, aussi souvent il oublie, avec une facilité déconcertante, qu'il a été exaucé ; et au milieu de ses mille distractions autant en emporte le vent :

L'homme a raison d'élever des monuments de la reconnaissance, ne serait-ce que pour lui rappeler les bienfaits reçus, car il les oublierait fatalement.

De plus, pour nous, des bienfaits nouveaux se sont ajoutés aux anciens, et, si certaines coïncidences qui les ont marqués peuvent paraître fortuites, le renouvellement fréquent de ces coïncidences fortifie singulièrement notre conviction d'une protection particulière de notre Mère du ciel.

En 1916, celui dont Dieu se servit pour établir la nouvelle famille religieuse, tomba gravement malade par suite des fatigues endurées sur le front de Verdun où il exerça les fonctions d'Aumônier lors de la guerre de 1914. Quand il fut suffisamment remis pour pouvoir reprendre quelque ministère, on lui offrit une cure, celle de *Notre-Dame Auxiliatrice* de Clichy, première attention de la très sainte Vierge et premier anneau d'une chaîne qui ne devait plus s'interrompre. Cette paroisse pauvre et ouvrière répondait à ses aspirations d'apostolat populaire ; mais il voulait y joindre la vie religieuse et pour cela il fallait une nouvelle fondation. La chose fut soumise au Souverain Pontife Benoît XV. Celui-ci remit à plus tard le projet d'un nouvel Institut, mais envoya une bénédiction au nouveau Curé pour son installation à Clichy. Il ajouta que la fondation religieuse était chose possible, qu'on en reparlerait.

Il est à remarquer que cet espoir et cette bénédiction furent donnés le jour même de la fête de *Notre-Dame Auxiliatrice*, sans que personne l'ait prévu ni cherché. Le choix de la paroisse qui allait devenir la première du nouvel Institut aussi bien que son premier centre, ne fut pas moins fortuit. Il nous est bien permis d'y voir une attention de la très sainte Vierge à laquelle avait été confié le projet de fondation ; ce qui suivit ne fit qu'affermir cette conviction.

En effet, l'installation du nouveau Curé dans la dite paroisse fut longuement retardée par suite de circonstances qu'il est inutile de relater ; mais ce qu'il nous plaît de souligner, c'est que les difficultés s'aplanirent de telle sorte que l'installation se fit, sans prévision préalable, le jour de la fête du *Rosaire*, encore une fête de Marie. En 1917, alors que la guerre battait encore son plein, un certain nombre de membres actuels de la Congrégation se sentirent inspirés de se grouper autour du nouveau Curé dont ils partageaient les aspirations. Comme lui, ils voulaient se donner à Dieu autant qu'on peut le faire ici-bas, et se consacrer pour son amour à l'évangélisation des pauvres et des déshérités de ce monde dans les paroisses populaires. Ils souhaitaient s'unir ensemble de suite par un lien spirituel de dévotion, en attendant de le faire par le lien officiel qui constitue l'état religieux.

Ce fut au cours du mois du *Rosaire* que cette inspiration se fit jour et mûrit dans les esprits. Il sembla que le moyen le plus simple et le plus immédiatement à notre portée était de nous affilier au Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, et de former une Fraternité spéciale qui nous procurerait l'occasion de nous réunir périodiquement, d'entretenir nos aspirations et de nous préparer de concert à une organisation religieuse plus complète, si c'était dans les vues de Dieu.

Des démarches et des autorisations s'imposaient, il fallait aussi s'organiser, et, un certain nombre étant sur le front, on devait attendre une époque favorable à une réunion aussi plénière que possible. On attendit donc ; ce fut juste le temps que voulut la très sainte Vierge pour nous donner une nouvelle preuve qu'elle était bien notre inspiratrice et notre guide.

Nous fûmes amenés, par la force des choses, à inaugurer solennellement notre première union effective, le 21 Novembre 1917, jour de la Présentation de Marie au Temple.

Je dis solennellement, car la cérémonie fut impressionnante.

Après la Messe dite dans la chapelle de Notre-Dame de Grâces, en l'honneur de notre Mère du ciel, Messe suivie d'une allocution sur la portée de l'acte que nous allions faire et de l'union que nous allions sceller entre nous, devant le Saint-Sacrement exposé, les vingt-six membres présents, prêtres, laïcs et étudiants dont dix étaient combattants et avaient obtenu une permission, s'agenouillèrent successivement au pied de l'autel et prononcèrent les vœux religieux de dévotion.

Ce ne fut pas entre les mains d'un Supérieur, il n'y en avait pas, mais entre celles de la très sainte Vierge qu'ils considérèrent dès lors comme leur première et vraie Supérieure.

La Bénédiction du Très Saint-Sacrement clôtura la cérémonie.

Un de nos Frères, actuellement paru devant Dieu, écrivait au début de la relation qu'il fit de cette cérémonie : « Ce qui fut fait, le 21 Novembre 1917, peut être considéré comme un acte fondamental et un début.»

Cependant, ce n'était qu'une pierre d'attente. La guerre continuait, l'acte accompli n'avait pas le caractère d'une fondation d'Institut religieux. Il fallait pour cela l'intervention de l'autorité de l'Église, et le Pape, tout en jugeant la chose possible, en avait remis à plus tard la réalisation. On se contenta pendant plusieurs mois d'une union spirituelle, de réunions mensuelles et de correspondances fraternelles. En 1918, celui autour duquel s'étaient groupées les bonnes volontés signalées plus haut, résolut de tenter un pas en avant.

Il rédigea un rapport exposant nos désirs, nos projets et notre but, rapport qui ne pouvait être présenté au Saint-Père qu'à un moment favorable, lors d'un voyage à Rome d'un intermédiaire autorisé et ami. L'occasion se présenta pendant le *Mois du Rosaire*, un mois de la très sainte Vierge.

Benoît XV accueillit avec bienveillance ce rapport, voulut le conserver et se réserva de l'examiner à tête reposée ; ce qu'il fit. Il le crayonna même, puis convoqua un prélat, ami du rapporteur, qu'il garda une heure et demie dans une audience particulière. Il lui signifia sa décision qui était l'autorisation officielle de fonder immédiatement le nouvel Institut dont il approuvait le but éminemment utile. Parmi les noms qui lui avaient été proposés, il appréciait hautement celui de Fils de la Charité dont il goûtait le sens sumaturel, et il promettait d'avance, lorsque le temps en serait venu, toutes les faveurs de l'Église.

Il chargeait le même prélat d'informer, officiellement et en son nom, le Cardinal Archevêque de Paris de l'autorisation du Saint-Siège, en le priant de favoriser la fondation, de la présider et de la prendre sous sa protection. Cette audience décisive eut lieu le dernier jour du *mois du Rosaire*, le 31 octobre 1918. Il fallait qu'elle portât l'estampille de la Reine du ciel.

Les mesures furent prises pour faire la fondation. La fin de la guerre survenue le mois suivant facilita les choses. Les Constitutions rédigées furent approuvées par le Cardinal Amette.

Il fallut trouver un local pour le noviciat. Ce fut chose difficile et longue. Les combattants, du reste, ne furent démobilisés que lentement et successivement.

Nous ne pûmes prendre possession de la maison qu'au début de mai 1919, dans le *Mois de Marie*. Aussi lui donnâmes-nous le nom de Sainte-Marie. Sa première chapelle fut bénite le 2 *Mai*, la première Messe y fut célébrée le 3, et Notre Seigneur s'établit définitivement dans son tabernacle le 6. Là encore tout se passa sous les auspices de la très sainte Vierge.

Cependant, tous les aspirants n'étaient pas encore libérés. En attendant, dix des premiers furent délégués à Lourdes par leurs frères pour aller consacrer la fondation à l'Immaculée Conception, notre insigne bienfaitrice, notre guide, sous la protection de laquelle tout s'était fait.

Le noviciat commença. On eût dû tout d'abord, selon la coutume des Congrégations religieuses, prendre l'habit. D'habit religieux proprement dit, nous ne devons pas en porter, pour faciliter notre ministère. Mais il avait été réglé, d'accord avec l'Archevêque de Paris et selon nos Constitutions, de le remplacer par un insigne porté sous nos vêtements. Nous fûmes *inspirés de choisir la médaille de l'Immaculée Conception* dite miraculeuse, apportée par elle-même, frappée sur son ordre, et selon le modèle qu'elle avait indiqué à la Soeur Catherine Labouré le 27 Novembre 1830. Elle avait témoigné le désir qu'on portât cette médaille au cou et elle avait promis de grandes grâces à ceux qui la porteraient avec confiance.

Désireux d'entrer dans ses vues, nous adoptâmes cette médaille telle qu'elle l'avait montrée à l'heureuse voyante, mais nous en fîmes frapper un modèle spécial, grand modèle, très soigné.

La fabrication en fut longue. Enfin elle nous parvint juste pour la fête de *l'Immaculée Conception* 1919, et encore, sans l'avoir projeté, par une attention évidente de notre bien-aimée Protectrice, ce fut en cette fête qu'eut lieu solennellement, pour les premiers novices, la réception de la médaille qui nous tient lieu d'habit religieux.

Tous les membres de l'Institut sont donc mis, de par elle, dès leur entrée au noviciat, sous les auspices de la très sainte Vierge.

Le Supérieur de l'Institut atteint d'une longue maladie se trouva dans l'impossibilité d'aller à Rome, avant la fin de 1921, remercier le Souverain Pontife de ses bontés et lui porter les hommages du nouvel Institut qui lui devait l'existence. Ce fut seulement au mois de décembre de cette année qu'il put réaliser ce projet.

Le mercredi 14 décembre, il était présenté à Sa Sainteté Benoît XV par le Cardinal Dubois successeur du Cardinal Amette. Le Souverain Pontife l'accueillit avec la plus grande bonté et lui promit de le convoquer pour une audience particulière, afin de pouvoir l'entretenir tout à l'aise du nouvel Institut. En effet, le vendredi 16 au soir, une lettre d'audience arrivait du Vatican, convoquant le Supérieur Général le lendemain, à 6 heures du soir.

Cette journée du 17 décembre 1921, mémorable pour l'Institut, portait encore l'estampille de la très sainte Vierge, c'était *un samedi*, son jour.

Ce fut dans cette audience de trois quarts d'heure, que Benoît XV promit le Décret de louange et la première Approbation des Constitutions. Ces faveurs ne s'obtiennent ordinairement qu'après au moins dix, quinze ou vingt ans. Or, nous n'existions que depuis trois ans.

Il est vrai que le Saint-Père annonça qu'il faudrait sans doute attendre ces faveurs deux ans, la Sacrée Congrégation des Religieux étant surchargée pour longtemps par la mise au point des Constitutions de tous les Ordres, en conformité du nouveau Codex, mais « vous les aurez », affirma-t-il.

Hélas, un mois après, Benoît XV mourait, et nous crûmes que ses promesses n'auraient pas de suite, mais quelqu'un veillait au ciel.

Il fallait pourtant au noviciat une chapelle plus grande et plus convenable, elle ne suffisait plus. Là encore, la bénédiction du ciel se fit sentir. Le Maître des novices trouva les fonds, et la première pierre fut bénite en mars 1922 le jour de la fête de *l'Annonciation*.

Nous avons dit que pour les promesses de Benoît XV quelqu'un veillait au ciel.

Après le 17 décembre 1921, nous ne fîmes plus aucune nouvelle instance, il nous semblait qu'elle n'aurait eu aucune chance de succès, Pie XI ne nous connaissant pas, et cette précocité de semblables faveurs étant si exceptionnelle. Or, deux ans après, c'est-à-dire au terme du délai prévu et annoncé par Benoît XV, grandes furent notre surprise et notre joie de recevoir inopinément, signés de Pie XI, le Décret de louange de notre Institut et la première approbation de nos Constitutions. Le cachet de Marie y était encore, car le Décret était signé du 2 mars, *l'anniversaire d'une des apparitions de la Vierge Immaculée à Lourdes*. Ce fut encore à *l'anniversaire d'une autre de ces apparitions*, que l'année suivante, nous fut accordée, dans notre première audience de Sa Sainteté Pie XI, la nouvelle faveur d'un Cardinal Protecteur choisi, du Cardinal Laurenti, Préfet de la Congrégation des Religieux.

La clôture de notre premier Chapitre normal, manifestement béni du ciel, fut encore célébrée le jour de la fête de *l'Immaculée Conception* 1925. Enfin, les grâces reçues du ciel en ces derniers temps portent d'une façon non moins frappante l'empreinte de notre céleste Protectrice.

Nous voulons parler de notre première paroisse dans l'enceinte de Paris, de notre Maison-Mère et encore de nouvelles attentions du ciel.

La Maison-Mère joue un rôle important, un rôle officiel dans un Institut religieux. Le Code de Droit canonique prévoit cet élément qu'elle considère comme presque essentiel. Il doit être le centre de tout l'Institut, c'est là que doit résider le Supérieur Général et qu'est établie son administration. Défense est faite d'en changer le siège sans l'autorisation du Souverain Pontife. Nous n'avons aucun espoir de posséder d'ici longtemps une Maison-Mère, surtout dans Paris, lieu de notre fondation et centre de nos paroisses et de notre action. Il eut fallu d'immenses ressources, il n'y avait du reste aucune espérance de trouver des locaux suffisants, à une époque où les familles elles-mêmes trouvent si difficilement à se loger.

Inopinément, le Cardinal Archevêque de Paris nous offrit une occasion inespérée et invraisemblable de nous établir définitivement et d'une façon on ne peut plus favorable, dans le bel immeuble dit des Flamands, rue de Charonne, à Paris. Vaste immeuble, solidement bâti, admirablement adapté aux besoins d'une Communauté, large terrain, aucune vue gênante de voisins, bon air, belle église gothique et paroisse ouvrière importante attenante à la Maison-Mère, chapelle intérieure et belles salles pour nos réunions de communauté, facilité de communiquer avec toutes nos maisons, rien ne manque. Cette dernière faveur est vraiment le couronnement de toutes celles dont nous avons été déjà comblés.

Et, pour que nous n'ignorions pas par qui nous est venu ce bonheur, après de longs mois de tergiversations et de difficultés, alors que nous n'avions plus d'espoir, cet immeuble étant envié et sollicité par d'autres, ce fut au début du *mois du Rosaire* qu'il nous fut attribué sans insistance de notre part.

Il eût été tout naturel que l'installation se fît immédiatement, car le ministère attendait, mais, par suite d'une série de circonstances humainement fortuites, il fallut attendre le début de décembre, et il nous fut impossible de faire l'inauguration de notre Maison-Mère avant *l'Immaculée Conception*.

Cette date s'est présentée d'elle-même, s'est imposée et c'est ce jour que nous avons été amenés, sans l'avoir cherché, à bénir et à inaugurer ce centre de notre Institut.

Il est bien un don de la très sainte Vierge, notre fondatrice, notre vraie Supérieure, notre bienfaitrice et notre guide.

Ce n'est pas en vain que nous lui avons confié nos espoirs et nos désirs et que nous l'avons associée, autant qu'il était en nous, à toutes nos démarches et à toutes nos tentatives.

La fête de l'Immaculée Conception de 1926 restera encore une date mémorable pour nous. C'est en ce jour que nous lui avons consacré notre Maison principale. Nous savons qu'elle la gardera, qu'elle la bénira, qu'elle lui donnera un fécond rayonnement.

Paraîtrons-nous d'un optimisme outré, en ajoutant deux détails en apparence insignifiants et plus récents encore, mais marqués du même sceau ? Pour ceux qui ont la foi et qui croient à l'intervention d'en-haut jusque dans nombre d'incidents même minimes, rien n'est négligeable dans les grâces qu'ils reçoivent.

Le 10 janvier dernier, nous avons jugé bon d'envoyer à Sa Sainteté Pie XI, en votre nom et au nôtre, une adresse de soumission filiale aux directives qu'elle imposait récemment aux catholiques de France ; et cela, en raison des oppositions et des attaques odieuses qu'elles suscitent même chez un certain nombre de catholiques.

Cette adresse n'avait aucun but intéressé. Nous fûmes aussi heureux que surpris de recevoir quelques jours après, une réponse du Secrétaire d'État, au nom du Souverain Pontife.

Après avoir témoigné sa satisfaction de notre hommage de filiale soumission, la missive ajoutait : « Comme gage de sa paternelle bienveillance, le Souverain Pontife envoie pour vous-même, pour tous les membres de l'Institut et pour vos œuvres, une spéciale bénédiction apostolique. »

Un tel témoignage de satisfaction et surtout une si spéciale bénédiction ne sont pas à nos yeux chose négligeable.

Or, cette réponse datée du Vatican, porte la date du 2 février 1927, fête de la Purification de la très sainte Vierge.

Nul ne peut arguer que nous l'ayons cherché.

Enfin, nous attendions depuis un an, que Rome nous accordât les faveurs sollicitées et promises lors de notre dernier voyage à la Ville Éternelle. Plusieurs instances étaient restées sans résultat. Il s'agissait d'indulgences spéciales pour tous les membres de l'Institut et aussi de privilèges précieux pour nos prêtres et nos fidèles. Enfin, ils nous sont parvenus aux premières Vêpres de la dernière *fête de Notre-Dame de Lourdes*.

Avions-nous raison d'indiquer la reconnaissance comme un de nos principaux motifs de dévotion et d'amour pour Marie ?

Sans doute, comme nous le disons plus haut, certains esprits sceptiques pourraient considérer chacune des coïncidences précédentes comme fortuites, mais cet ensemble et cette suite de circonstances sont humainement invraisemblables.

Nous les jugeons avec raison providentielles. La Providence s'est manifestée pour nous en la personne de la Vierge Marie.

Ses faveurs ne sont évidemment pas taries, et notre famille en enregistrera d'autres, mais d'ores et déjà nous lui devons comme religieux, et indépendamment des faveurs personnelles que nous avons reçues, une reconnaissance exceptionnelle.

Ce nous est un motif déterminant ajouté aux autres d'avoir pour elle une dévotion et un amour prépondérants.

III

Un autre encore est dans l'analogie de notre vocation avec les préoccupations que la très sainte Vierge a toujours manifestées sans doute, mais qu'elle manifeste surtout de notre temps.

Dieu a tout créé pour lui-même, il est la fin de tout et de tous. Il a donc créé la très sainte Vierge pour sa gloire, et, en fait, il en reçoit d'elle plus que de toutes les autres créatures, mise à part l'humanité du Verbe fait chair.

Il l'a même créée, comme nous l'avons dit plus haut, pour être sa Mère, et à ce titre il entre plus particulièrement encore dans sa destinée.

Cela n'empêche qu'il l'ait eue également en vue elle-même en lui donnant l'être. Il l'a aimée d'un amour de prédilection. C'est de toute éternité qu'il a résolu de lui donner l'existence, de la doter de tous les privilèges qui l'embellissent et de lui communiquer d'une façon éminente son bonheur éternel. Cependant, dans sa création, Dieu a pensé aussi aux pauvres humains et en particulier aux pauvres pécheurs. Il lui a donné une mission expresse auprès d'eux. Il voulait qu'elle représentât sa miséricorde, qu'elle en fût

l'instrument, qu'elle en remplit les fonctions. Aussi existe-t-il entre Marie et les pécheurs une affinité particulière, et la miséricorde à leur égard entre-t-elle dans sa destinée.

Le rôle qu'elle a rempli dans le mystère de l'Incarnation a inspiré à certains auteurs une opinion qui nous semble bien hardie, mais qui accentue singulièrement cette mission de la Mère de miséricorde, c'est que les pécheurs sont sa raison d'être dans la pensée de Dieu. « Enlevez le péché, dit l'un d'eux, plus de Rédemption, sans Rédemption plus de Rédempteur, et sans Rédempteur, plus de Mère du Rédempteur. »

Guillaume d'Auvergne, Évêque de Paris, émet la même pensée. S'adressant à Marie : « Vous avez été élevée à la très éminente dignité de Mère de Dieu pour la même fin pour laquelle le Fils de Dieu s'est fait votre Fils, c'est-à-dire pour sauver les pécheurs et les réconcilier avec son Père. S'il est permis de parler ainsi, vous êtes redevable aux pécheurs de tout ce que vous avez de gloire, et même de votre divine Maternité, car c'est à cause d'eux que tout cela vous a été donné. » Et même, dans l'Office du Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, nous lisons cette antienne à Laudes : « Si c'est pour les pécheurs que vous êtes devenue Mère de Dieu, comment désespérerions-nous de notre pardon ? »

Nous ne savons ce que Dieu eût fait, si l'homme n'avait pas péché, mais il est certain que dans l'état actuel de l'humanité, la très sainte Vierge a reçu une mission particulière auprès des pécheurs.

Elle est appelée avec raison la Mère de miséricorde et la médiatrice des hommes ; sur ces titres les auteurs ne tarissent pas.

Elle-même s'est attribuée le titre de refuge des pécheurs et elle n'a jamais cessé d'en remplir la fonction. Elle n'a jamais cessé, mais il semble que de notre temps elle veuille le faire plus encore.

Depuis le milieu du siècle dernier, elle s'est manifestée dans plusieurs apparitions mémorables, et, dans toutes, elle a révélé sa préoccupation de la conversion des pécheurs.

En 1830, ce fut l'apparition de la rue du Bac, à Paris, apparition dans laquelle elle donna la médaille miraculeuse qui devint un si merveilleux instrument de conversion des pécheurs.

En 1836, la Mère de Dieu faisait connaître sa volonté que fût établie, dans l'église de Notre-Dame des Victoires, encore à Paris, une archiconfrérie dont le but était la conversion des pécheurs et elle voulut elle-même qu'on l'invoquât sous le titre de Refuge des pécheurs.

Le Curé de cette paroisse, découragé de la stérilité de son ministère dans ce milieu de péchés qui semblait maudit, songeait à se démettre de ses fonctions. Obsédé par cette pensée pendant qu'il offrait le saint Sacrifice, il supplia Dieu de le délivrer de cette préoccupation qui l'absorbait tout entier. Tout à coup, il entendit dans tout son être, et plus clairement que par le sens de l'ouïe, ces paroles : « Consacre ta paroisse au Saint et Immaculé Cœur de Marie, » et aussitôt la paix redescendit dans son cœur. Après sa Messe, les mêmes paroles lui furent redites de la même façon et avec la même clarté.

Pour répondre à cet appel il résolut de fonder une archiconfrérie en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs. Les pécheurs étaient sa préoccupation.

A la première réunion à laquelle vint assister un nombre de personnes que rien ne pouvait faire prévoir, quand on arriva au chant de cette invocation : « Refuge des pécheurs, priez pour nous », la foule, saisie tout à coup par une inspiration mystérieuse, répéta trois fois, spontanément, sans que personne l'ait suggéré, la même invocation, et avec une ferveur et une ardeur qui arrachèrent des larmes au vénérable pasteur.

A dater de ce moment, les conversions se multiplièrent. L'archiconfrérie se développa d'une façon prodigieuse dans le monde entier, les demandes de prières pour les pécheurs affluèrent de toutes parts, et

avec elles les lettres d'action de grâces pour les conversions obtenues. Sans aucun doute, la très sainte Vierge était là.

En 1846, Marie apparaissait de nouveau, mais c'était dans les Alpes, à deux pauvres petits pâtres ignorants, du village de la Salette. Elle leur confia la mission de presser les pécheurs de revenir à Dieu et d'accomplir ses commandements, sous peine de châtiments terribles, promettant des récompenses s'ils se convertissaient et se montraient fidèles.

Et, tout en versant des larmes, elle confia aux deux enfants que depuis longtemps elle s'efforçait de retenir le bras de son Fils prêt à s'abattre sur les coupables, mais qu'il devenait si lourd qu'elle allait être obligée de le laisser aller.

En 1858, à Lourdes, la blanche Vierge promenant au loin un regard désolé disait : « Priez pour les pécheurs ! » Puis elle s'écria encore : « Pénitence, pénitence, pénitence ! » Enfin, elle demanda à la jeune voyante de baiser la terre pour les pécheurs.

Et puis, l'Église ne désigne-t-elle pas la très sainte Vierge comme Reine des Apôtres, de ceux qui poursuivent la conversion des pécheurs ? Ce n'est pas en vain, l'expérience le prouve.

Dans tous les sanctuaires de Marie et notamment à Lourdes, on obtient la guérison de nombreuses maladies et infirmités corporelles, mais il est notoire qu'il s'y opère incomparablement plus encore de conversions de pécheurs.

Le salut des âmes en danger, c'est là la grande préoccupation de la très sainte Vierge dans sa mission auprès des hommes.

C'est aussi la nôtre et c'est là le plus pressant objet de notre vocation.

Si Dieu nous a destinés à l'apostolat du peuple, c'est parce que les âmes les plus en péril, disons même les pécheurs, sont plus nombreux dans cette portion de son troupeau, autrement il nous eût donné une autre mission.

Les efforts de l'enfer pour la perte des âmes dans le peuple sont effrayants.

Dès les premières années, le pauvre enfant du peuple respire une atmosphère d'impiété et d'immoralité dans sa famille et son entourage.

L'école laïque ne fait qu'accentuer le mal. Les lieux de travail où il est obligé de se préparer à gagner sa vie sont encore plus contaminés et, pour les jeunes gens, la caserne en général continue leur démoralisation.

Pendant tout l'âge mûr, il faut bien gagner son pain et celui de la famille, donc passer la plus grande partie de sa vie dans des lieux de perdition.

Et ce ne sont pas seulement les lieux de travail qui sont une pierre d'achoppement pour ces pauvres âmes, c'est la société entière. Le scandale y règne en maître et s'y étale sans pudeur sous toutes les formes surtout pour le peuple. Publications, conférences, conversations, spectacles, exemples, plaisirs, tout le porte au mal. Les hôpitaux eux-mêmes où s'écoulent ses derniers jours, sont devenus des vestibules de l'enfer. Tout est organisé dans notre malheureuse société pour la perte spirituelle du peuple. Comment le nombre des pécheurs n'y serait-il pas particulièrement considérable ?

C'est vers lui que Dieu nous envoie et c'est pour lui que Dieu nous a donné notre vocation.

« A cause de la détresse des indigents et du gémissement des pauvres, je me lèverai, » dit le Seigneur dans les Livres Saints. Les pauvres, les pécheurs ce sont eux qui forment cette foule qu'on appelle le peuple.

La même parole inspirée peut assurément s'appliquer à celle que Dieu a suscitée pour être la consolatrice des affligés, le secours des chrétiens et le refuge des pécheurs. Sans aucun doute, Dieu pensait à eux en confiant à sa Mère le rôle de Mère des miséricordes et de distributrice de toutes les grâces.

Nous l'avons dit, la très sainte Vierge remplit une mission particulière auprès des pécheurs, mais nous osons ajouter : auprès des pécheurs pauvres surtout, et ce nous est une consolation. Si Dieu a permis qu'elle vécût ici-bas comme son divin Fils parmi les pauvres, qu'elle fût pauvre elle-même, c'est parce qu'il a voulu l'associer à la mission de celui qui a dit : « L'Esprit-Saint m'a envoyé évangéliser les pauvres. » Comme Jésus, elle les a aimés d'un amour particulier, on le sait par ses apparitions. A la Salette, à Lourdes, à Pontmain, les heureux privilégiés auxquels elle s'est manifestée étaient de pauvres enfants du peuple.

Oui, Dieu a entendu ces cris de détresse, ce gémissement déchirant qui sous des formes diverses montent plus ou moins conscients, mais singulièrement puissants de ces masses populaires trompées, désorientées, ulcérées, qui semblables à des brebis sans pasteur, suivent des mercenaires éhontés et ambitieux qui les mènent à leur perte.

De même que Dieu leur offre sa Mère Immaculée comme refuge, il nous a suscités comme des pasteurs selon son cœur pour recueillir ces pauvres brebis éparses, les ramener au bercail, les défendre et les remettre sur le chemin du ciel. Dieu veut que nous aussi, nous soyons des pères de miséricorde, des distributeurs de ses grâces et des refuges des âmes en détresse.

Il y a là une similitude de mission qui doit nous rapprocher de la très sainte Vierge, qui doit aussi nous rendre plus chers à son cœur.

Dieu nous a associés à sa grande œuvre du salut des pécheurs et des pauvres, confions-lui nos préoccupations et faisons nôtres les siennes. Travaillons avec elle et elle travaillera avec nous.

IV

Oh oui ! qu'elle travaille avec nous ! La tâche qui nous incombe est si difficile et si rude !

Sans doute, Dieu nous a donné une vocation spéciale à l'égard du peuple, il a voulu que nous ayons les ressources et les grâces de la vie religieuse, il a mis à notre disposition ces moyens providentiels de salut qu'on appelle les œuvres, il nous a favorisés de façon éclatante et exceptionnelle, il a mis à notre disposition des moyens naturels et surnaturels, mais si formidables sont les obstacles !

Il n'est pas de classe de la société qui soit plus attaquée par l'enfer, contre laquelle il dispose de plus de moyens de perversion, que celle dont le salut nous incombe. Nous ne répéterons pas ce que nous disons plus haut, mais il n'est pas exagéré de dire que nous sommes au cœur même de la bataille. C'est notre peuple qui est l'enjeu de la lutte.

Sans doute, on travaille depuis longtemps dans l'Église à ramener ce pauvre peuple à Dieu. On a fondé des œuvres de tout genre, œuvres de charité corporelle et spirituelle, institutions morales, intellectuelles, professionnelles, économiques, tout, semble-t-il, a été tenté depuis un siècle pour rétablir le contact entre la foule et l'Église.

Ces tentatives continuent sur large échelle et cependant, il faut le reconnaître, les masses nous échappent. Presque toutes ces pauvres âmes ont subi l'influence délétère de l'école laïque et subissent encore

celle des lieux de travail et de l'ambiance sociale. Elles semblent intoxiquées, immunisées contre toute bonne influence.

Si toujours et partout la conversion des âmes a été une œuvre au-dessus des forces humaines, combien plus encore de notre temps et dans la portion du champ du Père de famille qui nous est confiée !

Dans notre impuissance et en face d'une telle mission comment ne pas sentir le besoin d'un secours extraordinaire, surnaturel !

Ce secours, il est manifeste, d'après ce que nous avons dit précédemment, qu'il nous est offert dans la personne de la très sainte Vierge. Elle témoigne d'un désir tellement ardent de la conversion des pécheurs ! elle nous présente tant de moyens d'y travailler !

On pourrait être tenté de dire : « Mais pourquoi ces désirs de la Reine du ciel et ces moyens qu'elle a apportés n'ont-ils pas triomphé du mal qui malgré tout va s'aggravant ? »

C'est parce qu'il entre dans le plan de Dieu que le triomphe dépend de ceux qu'il a chargés ici-bas du salut des âmes et que ceux-ci ne sont pas entrés suffisamment dans les vues du ciel. Sans doute, Dieu est prêt à nous aider, mais il ne le fera que si nous le sollicitons, que si nous le méritons selon l'ordre qu'il a établi. Sans doute il nous offre des moyens puissants, des moyens divins, sans doute la très sainte Vierge nous a apporté de nombreux instruments de conversion, mais nous devons les exploiter avec foi, avec intelligence, avec zèle et persévérance.

La question du salut des âmes est une question grave et sérieuse, et c'est sérieusement que Dieu exige la coopération des hommes. C'est la marche normale des choses et Dieu s'y tient, sauf exception.

Il ne ménage pas son secours, et les moyens qu'il met à notre disposition sont aussi puissants que nombreux, les instruments de salut qu'il nous offre sont plus puissants que ceux de perversion employés par l'enfer, mais leur puissance effective dépend de ceux qui doivent les mettre en œuvre.

Or, parmi les moyens que Dieu nous offre particulièrement à notre époque, il faut mettre au premier rang l'aide de la très sainte Vierge Marie.

Elle est prête à nous aider, à obtenir de Dieu l'efficacité entière des moyens qu'elle nous apporte, mais il faut remplir les conditions imposées par la Providence, notamment témoigner une grande dévotion et une grande confiance à son égard et mettre en œuvre sérieusement et comme elle le veut, les moyens qu'elle nous indique. Ni sa puissance, ni sa générosité ne sont diminuées, mais il faut que la confiance en ces moyens aussi bien que leur exploitation ne faiblissent pas.

Quand la très sainte Vierge apporta à saint Dominique le Rosaire au XIII^e siècle, il produisit des merveilles de conversion parmi les Albigeois. Au XVI^e siècle, lors de la bataille de Lépante, le Rosaire n'avait rien perdu de sa puissance, il sauva la chrétienté. Dans l'un et l'autre cas, on l'avait employé sérieusement, avec foi et persévérance. Au temps de Grignon de Montfort, il se montra tout aussi efficace et tout près de nous, plusieurs ont constaté encore sa puissance. Pourquoi ne nous apporte-t-il pas le salut que nous désirons, parce qu'il n'est pas employé avec cette foi, cette ardeur et cette persévérance qui obtiendraient encore des miracles.

Lorsque Marie a donné par Catherine Labouré sa médaille, on l'accueillit avec foi et enthousiasme au début, elle eut un grand succès spirituel et produisit de nombreuses conversions parce qu'on en usa alors avec la foi et la confiance que la Vierge avait demandées, aussi l'appelaient-on la médaille miraculeuse. Depuis, la foi et l'ardeur ont diminué. On la porte encore sans doute, mais sans conviction. Il semble que c'est un moyen désuet qui n'est plus de notre temps et que l'efficacité en soit épuisée. Erreur.

De même, quand l'Immaculé Cœur de Marie, refuge des pécheurs, s'offrit à aider les apôtres dans leur tâche difficile à l'aide de l'archiconfrérie qu'elle a demandé d'instituer, elle n'en limita pas les fruits à quelques années. Ce sont les apôtres eux-mêmes qui ont limité sa puissance en négligeant d'y affilier leurs ouailles et d'en faire observer les pratiques avec la ferveur et la confiance des débuts. Les affiliations se font plus rares et l'ardeur des premières années est tombée.

A la Salette, la Vierge a demandé en pleurant qu'on prévienne les pécheurs des dangers qu'ils courent en violant les lois de son divin Fils, des faveurs qui récompenseraient leur fidélité. Elle a annoncé des malheurs qui sont survenus parce qu'on n'a pas suffisamment tenu compte de ses avertissements. En tient-on plus compte maintenant que les crimes se sont encore accumulés et inspire-t-on aux fidèles une vraie crainte que son bras ne puisse plus bientôt retenir celui de son Fils que tant d'infidélités actuelles doivent alourdir plus que jamais ? C'est à peine si on pense encore aux avertissements de 1847 et pourtant ils sont toujours actuels !

Elle est venue redire à Lourdes : « Priez pour les pécheurs. » Évidemment, par là, elle nous révélait un moyen efficace de conversion. Répond-on suffisamment et avec persévérance à cet appel particulier ?

Si depuis soixante-dix ans, les miracles ne se sont pas interrompus dans ce lieu béni, c'est parce qu'on n'a pas cessé d'y venir comme Marie l'avait demandé. On a fait construire le sanctuaire qu'elle voulait, on y fait les processions demandées, on y accourt de tous les points du monde.

Si on s'était lassé de répondre aux désirs de la Vierge Immaculée, le pèlerinage de Lourdes ne serait plus qu'un souvenir et les faveurs célestes y seraient taries. Si on priait plus pour les pécheurs il se produirait des merveilles de conversion.

La très sainte Vierge, au nom de Dieu, est venue donner aux hommes des lumières, elle leur a révélé les moyens d'obtenir les grâces célestes, mais elle leur laisse le soin de les exploiter, de leur faire produire leurs fruits.

Associions donc à notre apostolat la puissante Mère de Dieu et des hommes. Elle désire nous aider, elle tient en mains de puissants moyens de conversion pour notre peuple. Allons à elle, supplions-la de nous aider et employons avec intelligence, zèle et persévérance les moyens de salut qu'elle nous offre et qui, nous le répétons, sont toujours actuels et puissants.

Les Souverains Pontifes nous exhortent depuis déjà de nombreuses années à employer le Rosaire. Ils ont établi un mois particulier en son honneur, ils ont publié de nombreuses Encycliques pour en recommander la pratique, ils ont indiqué son emploi comme une croisade, la croisade des temps modernes. N'y a-t-il pas là une indication du ciel ? Cette invitation n'a-t-elle pas la même valeur que celle adressée à saint Dominique, puisque la voix de l'Église n'est que l'écho de celle du ciel. Donnons-nous sérieusement à cette pratique apportée d'en-haut, et qui a fait ses preuves. Elle a toujours la même efficacité qu'autrefois pourvu que nous l'adoptions et que nous l'exploitions avec la même foi et la même persévérance.

Employons-la nous-mêmes, inspirons-en l'amour et la dévotion à nos ouailles, et nous en constaterons une fois de plus la puissance.

La médaille miraculeuse n'a pas non plus perdu sa vertu. Si elle a produit tant de miracles dans le passé pour la conversion des pécheurs, elle peut en produire plus encore si nous l'employons avec plus de foi que nos prédécesseurs.

La très sainte Vierge a dit en parlant de ceux qui la porteraient, que les grâces qu'ils y puiseraient seraient d'autant plus abondantes, qu'ils y auraient plus de confiance. C'est toujours aussi vrai.

Donnons cette médaille à nos ouailles, faisons-leur en comprendre la valeur, excitons leur confiance et nous verrons des miracles.

Ainsi de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. Pie IX a dit d'elle qu'elle est « une inspiration céleste, une œuvre de Dieu, une bénédiction pour l'Église. » Il a encouragé à s'y affilier en l'enrichissant comme Grégoire XVI de nombreuses faveurs.

Affilions-y nos paroisses et nos œuvres. Et ne nous contentons pas d'une affiliation théorique, observons les conditions marquées sur la feuille d'affiliation. Faisons de cette archiconfrérie chez nous quelque chose de vivant. Soufflons la confiance et le zèle dans tous ceux qui en font partie. Que ce ne soit pas comme tant de groupements entrepris d'abord avec foi et ardeur, mais bientôt négligés et languissants. Comment la très sainte Vierge la prendrait-elle au sérieux et y mettrait-elle ses grâces ?

Faisons aussi écho dans nos prédications et nos entretiens aux avertissements de Marie à la Salette. Hélas ! les infidélités à la loi de Dieu se multiplient encore. Si elle n'a pu dans le passé retenir le bras de son Fils qui a déchargé si rudement sa colère sur nous, comment le retiendrait-elle maintenant que sa pesanteur doit s'accroître encore.

On tremble pour l'avenir, on se demande quels nouveaux malheurs surviendront encore. Certains hommes cherchent à les conjurer par les moyens humains. Ne devrions-nous pas aider la très sainte Vierge à retenir le bras de Dieu par des prières, des efforts pour diminuer le nombre des infidélités et augmenter celui des expiations. C'est le moyen le plus efficace d'améliorer l'avenir, l'avertissement de Notre-Dame de la Salette a toujours son opportunité.

Prions aussi, et faisons prier pour les pécheurs, comme l'Immaculée Vierge l'a demandé à Lourdes. Et quand nous parlons de prières, nous entendons de vraies prières, intelligentes, ferventes, confiantes et persévérantes.

Nous avons encore la pratique si agréable à la très sainte Vierge du mois de Marie approuvée par l'Église et de celui du Rosaire recommandé par elle.

Il est encore un mode de dévotion à la très sainte Vierge très particulier et qui n'est pas à la portée de tout le monde mais qui exerce sur un grand nombre d'âmes pieuses de notre temps un attrait mystérieux. C'est celle que le Bienheureux de Montfort a vulgarisé et exalté sous le titre de parfaite dévotion à Marie.

C'est un mode de dévotion ou un état d'âme plutôt, qu'un acte de dévotion, car, entendu tel que l'enseigne le Bienheureux, il embrasse toute la vie et associe la très sainte Vierge à tous ses détails. Il consiste dans une consécration totale de soi à Notre Seigneur par les mains de sa Mère. Il comporte un esprit particulier de dépendance à la très sainte Vierge, qui s'étend à tout.

Le Bienheureux lui attribue une valeur exceptionnelle. Il l'appelle un secret, parce que son excellence ne se révèle entièrement qu'à un petit nombre d'âmes d'élite ; assurément cette dévotion est très belle quand elle est comprise et bien pratiquée. Il semble même impossible d'en trouver une qui livre d'une façon plus complète une âme d'apôtre à la très sainte Vierge, et qui par là même lui assure davantage son assistance dans son apostolat.

Mais c'est avec raison que nous avons dit que pour porter ses fruits il faut qu'elle soit comprise et bien pratiquée. Aussi le bienheureux de Montfort conclue-t-il l'exposition qu'il en fait par ces mots : « *qui potest capere capiat*, que celui qui peut comprendre comprenne. »

Il faut, en effet, une grâce particulière de lumière pour entrer pleinement et avec persévérance dans cette dévotion qui fait accomplir toutes les actions par Marie, avec Marie, en Marie et pour Marie.

Beaucoup de membres de l'Institut ont fait cette consécration ; en est-il un grand nombre qui soient allés jusqu'au cœur de cette donation ?... En tous les cas c'est un moyen puissant d'obtenir que la très sainte Vierge soit avec nous dans tous nos ministères. Que de trésors nous sont offerts par le ciel et que les apôtres négligent !

De nos jours, beaucoup, semble-t-il, se figurent que les grands moyens actuels de conversion et de sanctification sont les œuvres actives et que l'action de Dieu sur les âmes a évolué avec leur ambiance et leur condition actuelle. Du moins paraissent-ils agir comme si les œuvres remplaçaient tout.

Nul d'entre vous, mes bien-aimés Frères, ne se laisse séduire par une telle erreur ; il n'est pas inutile cependant de la signaler.

Les œuvres que la Providence a suscitées de notre temps, et qui répondent si manifestement aux besoins actuels, ne remplacent nullement les moyens surnaturels qui nous viennent du ciel. Leur unique but est d'amener les âmes à se mettre sous leur influence.

Ce ne sont ni les distractions, ni les jeux, ni les attraits quelconques qui convertiront et même qui sanctifieront les âmes. Ils peuvent bien contribuer à les détourner momentanément des plaisirs du monde, encore ne pouvons-nous lutter triomphalement avec lui sur ce terrain. Si elles ne produisaient pas d'autre fruit, elles ne mériteraient pas ce qu'elles coûtent. En tous les cas elles n'atteindraient pas leur principale fin.

Les œuvres ont pour but d'amener les âmes à prendre contact avec les grands moyens de conversion et de sanctification venus du ciel. Parmi eux, la dévotion à la très sainte Vierge et les moyens indiqués plus haut tiennent une grande place.

Donnons-nous à nos œuvres avec toute notre intelligence, notre zèle et notre cœur, mais n'oublions pas qu'elles ne sont que des moyens secondaires quoique nécessaires. Mettons-les sous la protection de notre puissante Mère du ciel et employons avec confiance et persévérance les moyens de salut qu'elle nous offre.

Sans doute Notre Seigneur seul est la voie, la vérité et la vie, mais quand une âme se donne à Marie elle la conduit infailliblement à Jésus.

Il semble bien qu'actuellement et pour nous spécialement c'est la voie par laquelle Dieu veut conduire les âmes au salut. C'est d'ailleurs une voie aussi sûre que douce et attrayante. Usons-en largement.

Je veux rappeler en terminant les pratiques générales adoptées dans notre Institut en l'honneur de la Vierge Immaculée, afin qu'elles ne tombent jamais en désuétude. Je conjure tous ses membres d'y joindre l'esprit qui les maintiendra vivantes dans notre famille. Les affirmations et même les pratiques sont vaines si elles ne sont pas des manifestations sincères et réelles des sentiments du cœur.

Nous avons établi, dès le premier jour de son existence, dans l'Institut, la très sainte Vierge Supérieure Générale, et tous ceux qui en porteront le nom et la charge se feront toujours une obligation et une joie de ne prétendre être que ses humbles lieutenants.

La Vierge Immaculée est et restera la seconde Patronne de la Congrégation, ne cédant le pas qu'à son divin Fils dont le Sacré-Cœur est notre premier Maître. Plusieurs fois déjà, notre famille a été consacrée à la Reine du ciel, les consécrations qui suivront ne feront que confirmer les premières.

Une statue ou une image très visible est placée à l'entrée de chacune de nos Communautés avec une inscription indiquant que Marie est établie sa Protectrice.

La fête de l'Immaculée Conception est pour nous la plus solennisée de ses fêtes, et elle est toujours précédée d'un jeûne.

Notre Maison-Mère a été consacrée dès son intronisation et restera consacrée à la Vierge Immaculée.

Les membres de l'Institut ne portent pas d'habit religieux particulier (les circonstances de temps et le ministère le leur interdisant), il est remplacé par la grande médaille dite miraculeuse de l'Immaculée Conception.

A la fin de tous les exercices, l'invocation à Marie conçue sans péché suit immédiatement l'invocation au Sacré-Cœur.

Chaque année, la rénovation des Vœux se fait le jour de la Présentation au Temple de Marie enfant.

Enfin, le chapelet quotidien est un exercice de Règle.

« O Marie, Mère de Jésus, Miroir de la Divinité, notre Mère si aimante et notre constante Bienfaitrice, vous qui, dans votre amour pour les pécheurs, avez voulu nous associer à vos efforts pour les ramener à Dieu, continuez-nous cette touchante prédilection dont vous nous avez donné tant de preuves, qui est notre plus douce consolation et notre plus ferme espoir. Aidez-nous dans notre tâche immense qui vous tient tant à cœur, en multipliant chez nous les vocations sérieuses et fécondes, en entretenant et en accroissant dans nos Communautés la ferveur, la charité et le véritable esprit religieux, en nous conservant toujours une filiale soumission à la sainte Église et à ses chefs, en un mot, en faisant de nous tous des saints.

Il est des Communautés religieuses, dans le cours des siècles, que vous avez couvertes du manteau de votre protection ; qu'il en soit ainsi de la nôtre afin qu'elle glorifie Dieu jusqu'à la fin des siècles, qu'elle sanctifie tous ceux que vous lui amènerez et qu'elle remplisse magnifiquement sa mission de sauver les pauvres et les pécheurs.

Celui qui a écrit ces pages vous conjure de leur donner efficacité auprès de ses fils qui sont les vôtres et de lui faire la grâce à lui-même, malgré son indignité, d'accomplir vaillamment sous votre conduite sa lourde tâche, jusqu'à l'heure où vous daignerez le recevoir vous-même pour le présenter à votre bien-aimé et divin Fils Jésus. »

E. A.
Sup. Gén.

En la fête de Notre-Dame de Lourdes, 11 février 1927.

N.B. - Cette circulaire sera lue dans toutes les Communautés tous les membres étant réunis.

Nous sommes heureux de joindre à cette circulaire la teneur des faveurs et privilèges qui nous arrivent de Rome.

I

La Sacrée Pénitencerie Apostolique accorde :

I° A tous les membres de l'Institut des Fils de la Charité

1° Une indulgence plénière :

A - les jours de la fête du Sacré-Cœur ;

B - « de la prise d'habit ;

C - « de la profession perpétuelle ;

E - « de la clôture des Exercices spirituels annuels ;

F - « de la clôture des Visites canoniques des Communautés ;

G - « à l'article de la mort.

2° Une Indulgence partielle de 7 ans et 7 quarantaines

A - une fois par jour s'ils récitent 5 *Pater* et 5 *Ave* pour la conversion des pécheurs ;

B - aux fêtes suivantes : Immaculée Conception, Patronage de saint Joseph, saint Jean l'Évangéliste, saint Vincent de Paul, saint François d'Assise.

II°. Une indulgence de 100 jours :

à tous les fidèles qui, visitant une église ou une chapelle des Fils de la Charité, y réciteront 3 *Pater* et 3 *Ave* pour les pécheurs.

Ad septennium.

Luzio, S. P.

MEUZZINI, *substit.*

12 avril 1926

II

Privilèges accordés aux prêtres de l'Institut :

1° Sacra Pœnitentiaria Apostolica benigne concessit sacerdotibus Instituti Filiorum Caritatis, indultum personale Altaris privilegiati bis in qualibet hebdomada, dummodo simile indultum pro alia die non obtinuerint.

Præsenti ad septennium valituro. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

LUZZO, S. P.

MEUZZINI, *substit.*

Die 5 avril 1926

2° Sacra Pœnitentiaria Apostolica benigne concessit ut sacerdotes Instituti Filiorum Caritatis sequenti bus facultatibus uti possint :

i) Benedicendi unico Crucis signo, dummodo ad excipiendas sacramentales confessiones sint approbati, privatim quandocumque, publice vero tempore tantummodo Adventus, Quadragesimæ, Spiritualium Exercitiorum ac sanctorum Missionum, quo sacras Conciones habebunt, extra Urbem ac de consensu Ordinarii loci in quo hac facultas exercetur, Coronas, Rosaria, Cruces, Crucifixos, parvas statuas ac SS. Numismata, eique applicandi Indulgentias, quæ in Actorum Apostolica sedis commentario officiali, sub die 17 februarii 1922, descripta habentur ; necnon similiter adnectendi Coronis prelatorum Indulgentias a S. Brigitta nuncupatas ;

2) *Benedicendi unico Crucis signo Coronas, juxta typum Coronarum SS. Rosarii B.M.V. conectas, eique adnectendi Indulgentiam quingentorum dierum, toties a Christi fidelibus lucranda, quoties ipsi, aliquam ex iisdem Coronis manu gerentes, orationem Dominicam vel Angelicam salutionem devote recitaverint.*

Præsenti ad quinquennium valituro. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Luzzo, S. P.

16 avril 1926 MEUZZINI, substit.